



Extrait du registre
des délibérations de la Commune de Chavenay
séance du 22/05/2023

Date de la convocation
15/05/2023

Date d'affichage
26/05/2023

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 17

Réf : 28_2023

A la majorité pour
Chavenay Animations
Pour : 16
Contre : 0
Abstentions : 1 M. Fougères
Dominique

A l'unanimité pour les
autres associations
Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

L'an 2023 et le 22 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, En Mairie Salle du Conseil sous la présidence de BRENAC Myriam, Maire

Présents : Mme BRENAC Myriam, Maire, Mmes : ACCABAT Evelyne, CANET Inès, CHEVANCE Christine, DISERVI Hélène, LUTZ Françoise, SOURIAU Priscille, MM : COTIGNY Jérôme, COUINEAU Xavier, DECOMBE Christophe, DEGRAVE Bertrand, FOUGERES Dominique, GOMPERTZ Stéphane, MOUSSET Bruno (arrivée à 20h01)

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : BRAEMS Alice à M GOMPERTZ Stéphane), M. CHARRON Pierre-Luc (pouvoir donné à Mme ACCABAT Evelyne), ENGERAND Olivier, (pouvoir donné à M. COUINEAU Xavier), M. MOUSSET Bruno, (pouvoir donné à Mme BRENAC Myriam jusqu'à son arrivée)

Excusé(s) : Mme ACKERMANN Micha, Mme TOLKER NIELSEN Leslie

Secrétaire : M. GOMPERTZ Stéphane

Objet de la délibération : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Considérant les subventions attribuées aux différentes associations en 2022,

Considérant la nécessité toujours actuelle de soutenir et de pérenniser l'activité des mouvements associatifs agissant sur la commune,

Après étude des différentes demandes et dossiers reçus,

Le Conseil Municipal,

- 1) DÉCIDE, pour chacune de ces associations, d'attribuer les subventions suivantes

Associations	Subventions allouées	
AS collège Feucherolles	100	
Bibliothèque pour Tous	950	
Chavenay Animations	18 800	Abstention de M. Fougères président de l'association
Crèche DO RÉ MI	45 000	Dont 15 000 déjà versés en février
Club de Tennis	3 000	
Comité de jumelage	1 250	
Rencontres Musicales	4 500	
Sporting Club	4 000	
Union Nationale des Combattants	150	

Envoyé en préfecture le 31/05/2023

Reçu en préfecture le 31/05/2023

Publié le

078-217801521-20230522-28_2023-DE

Berger
Levrault

3) DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en :
Sous-préfecture de
Saint-Germain-en-Laye
le :

et publication ou notification
du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 26/05/2023
Madame le Maire

